

AUTODÉTERMINATION

« Autodétermination & Pouvoir d'agir : transformer l'accompagnement en ESSMS »

1 jours - 7 heures

Dans un contexte où les droits, les choix et la participation des personnes accompagnées sont au cœur des recommandations de la HAS, cette formation propose aux professionnels des ESSMS de repenser leurs pratiques pour placer l'autodétermination au centre de l'accompagnement. À travers des apports théoriques, des outils concrets et des mises en situation, les participants apprendront à soutenir les choix éclairés, à valoriser le savoir expérientiel et à créer un environnement propice au pouvoir d'agir. Une formation engagée, humaine et opérationnelle pour faire évoluer les postures, les institutions et les regards.

Enjeux de la formation :

- Comprendre et intégrer les fondements de l'autodétermination
 - Définition de l'autodétermination et du pouvoir d'agir (modèle de Wehmeyer).
 - Enjeux éthiques, juridiques et humains.
- Pratiques professionnelles
 - Identifier les freins et leviers dans les pratiques actuelles.
 - Adapter sa posture : entre soutien, écoute et non-directivité.
- Mettre en œuvre et faire vivre l'autodétermination
 - Grille d'évaluation des compétences d'autodétermination.
 - Co-construction du projet personnalisé.
 - Aménagement de l'environnement physique et relationnel.
 - Garantir l'accessibilité et permettre l'expression de choix éclairés (systèmes de CAA, FALC, supports visuels...).
- L'autodétermination au sein d'une dynamique collective
 - Management et culture partagée de l'autodétermination.
 - Implication des familles et des proches.
 - Sensibilisation des acteurs du droit commun (mairies, commerces, loisirs...).

L'enjeu est de taille : il ne s'agit pas uniquement d'un principe théorique, mais bien d'une condition essentielle de la citoyenneté, de la dignité et de l'inclusion sociale des personnes concernées.

Garantir l'autodétermination n'est pas un luxe ni une option : c'est une nécessité éthique et sociale. Chaque fois qu'une personne est empêchée de choisir pour elle-même, c'est une partie de son identité et de son pouvoir d'agir qui est niée.

Public : Professionnels accompagnant des enfants/adolescents TSA ou TND (psychologues, éducateurs spécialisés, orthophonistes, enseignants spécialisés, infirmiers, etc.), parents.

Condition d'admission, Prérequis : aucun prérequis.

Horaires : 9h-12h30/13h30-17h

Contenu Pédagogique : Exposé théorique, présentation de vidéos et de cas cliniques, démonstrations.

Modalités d'évaluations : initiales et formatives.

Intervenant : Consultant certifié Pyramid et supervisé par les fondateurs des méthodes.

PROGRAMME

MATIN	APRÈS-MIDI
<ul style="list-style-type: none"> • Connaitre les origines du concept de l'autodétermination et comprendre son rôle pour le maintien des droits et des libertés. • L'autodétermination et ses différentes conceptualisations. • Focus sur le modèle fonctionnel de Wehmeyer : <ul style="list-style-type: none"> - Développement des 4 composantes essentielles et fonctionnelles à développer, renforcer ou compenser chez les enfants et adultes accompagnés : <ul style="list-style-type: none"> => L'autonomie comportementale, => L'autorégulation, => L'empowerment psychologique, => L'autoréalisation. • Focus sur la 1^{ère} composante de l'AD : l'autonomie comportementale. <ul style="list-style-type: none"> - Description des compétences impliquées au sein de cette composante. - Pratiques professionnelles favorables et pratiques professionnelles défavorables au développement de cette composante. - Accompagner une aptitude incontournable de l'autodétermination : la prise d'initiative. • Focus sur la 2^{ème} composante de l'AD : l'autorégulation. <ul style="list-style-type: none"> - Description des compétences impliquées au sein de cette composante. - Déclinaison des 3 étapes conduisant vers l'autorégulation. - L'autoévaluation : une aptitude centrale dans l'autorégulation. <ul style="list-style-type: none"> => Sur quoi portent les autoévaluations ? => Comment enseigner l'autoévaluation. => Que faire des résultats obtenus ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Focus sur la 3^{ème} composante de l'AD : l'empowerment psychologique. <ul style="list-style-type: none"> - Description des compétences impliquées au sein de cette composante. - Déclinaison des 3 composantes de l'empowerment psychologique. - L'impact des actions et des feedbacks des professionnels, des aidants sur le sentiment du "pouvoir d'agir" des personnes accompagnées. • Focus sur la 4^{ème} composante de l'AD : l'autoréalisation. <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre le rôle de cette composante au sein de l'autodétermination. - Description des aptitudes impliquées au sein de cette composante, dont la conscience de soi, la conscience de ses propres connaissances, la confiance en soi... - Le choix éclairé, un enjeu crucial de l'autodétermination : de quoi s'agit-il et comment accompagner les personnes accompagnées à faire et exprimer des choix éclairés. • Évaluer l'autodétermination : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation d'outils permettant d'évaluer le niveau d'autodétermination. • L'autodétermination au sein d'une dynamique collective <ul style="list-style-type: none"> - Management et culture partagée de l'autodétermination : <p>Mettre en cohérence les outils de la loi 2002-02 avec les principes de l'autodétermination.</p> <ul style="list-style-type: none"> => Former les professionnels impliqués, les aidants familiaux. => Développer et utiliser un langage commun et des pratiques favorables à l'AD.

Bibliographie, études, recherches : <https://pecs-france.fr/recherches/>

